

La lettre du secteur auto n°3



Electricité décarbonée: un atout pour la France

Par Valentin RODRIGUEZ

Les objectifs de neutralité carbone à horizon 2050 trouvent leur origine dans l'accord de Paris sur le climat adopté en 2015. En France, la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) a introduit la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Il s'agit de la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 et fixe des objectifs à court et moyen termes.

La première loi SNBC a été adoptée en 2015. Les objectifs fixés, plus tard, par l'Union européenne sur la réduction des gaz à effet de serre et le zéro émission en 2035 découlent directement de ces engagements pris par les différents Etats depuis 2015 !

Dans le domaine de l'énergie, source principale d'émission de CO₂ aujourd'hui, la consommation annuelle électrique de la France s'établit à 470 TWH. Selon les travaux de RTE, en 2050, nos besoins devraient se situer entre 555 et 754 TWH !

Ceux-ci seront fonction, notamment, de la réindustrialisation de notre pays.

Les faits marquants

ZÉRO ÉMISSION EN 2035

EN 2050, NOS BESOINS DEVRAIENT SE SITUER ENTRE 555 ET 754 TWH !

MIX NUCLÉAIRE ++ SERAIT COMPATIBLE AVEC LA RÉINDUSTRIALISATION

EN 2030, 60 % DES VÉHICULES VENDUS DEVRAIENT ÊTRE ÉLECTRIQUES





Pour FO cette réindustrialisation n'est pas une option ; elle doit constituer l'axe principal des politiques économiques et industrielles.

Non seulement la France a des atouts dans bien des domaines, mais la compétitivité de sa production d'électricité décarbonée sera une des clefs permettant de résoudre l'équation de l'emploi et de la neutralité carbone.

Le mix énergétique comme solution

Selon une étude réalisée par des ingénieurs du corps des Mines pour la Fabrique de l'industrie, les choix futurs basés sur un mix énergétique plus nucléarisé ont un avantage économique car ils permettront à la France d'être exportatrice, de réduire les coûts des réseaux électriques et de produire de l'hydrogène à un coût compétitif. Seul le scénario d'un mix nucléaire ++ serait compatible avec la réindustrialisation, en permettant à la fois de disposer d'une énergie décarbonée et d'un avantage économique certain !

Par exemple, la production d'1KWH de batteries lithium-ion au Japon émet 313 kg de CO₂. Un assemblage au sein de l'UE permettrait de réduire ce bilan à 190 kg de CO₂ et un assemblage en France à 70 kg, soit un avantage certain en termes de compétitivité.

En outre, la France dispose également d'atouts considérables en termes d'innovation, tant publics (CNRS, CEA, universités...) que privés (SAFT ACC, STELLANTIS, RENAULT, BOLLORÉ, etc. Sans oublier de nombreuses startups).



L'industrie automobile en question

Dans l'industrie automobile, l'heure est toujours aux réflexions sur la ou les technologies qui permettront d'atteindre ces objectifs mais une chose est aujourd'hui certaine, la neutralité carbone et la compétitivité du site France dépendent quasi exclusivement des choix politiques en cours et à venir sur l'énergie, et notamment la production d'électricité.

Selon les auteurs de l'étude, à l'horizon 2030, 60 % des véhicules vendus seront électriques et à l'horizon 2035, ce devrait être 99,7 % et seulement 0,3 % pour l'hydrogène. Enfin, toujours selon l'étude, la bascule de la totalité du parc automobile (véhicules légers et véhicules utilitaires) français vers l'électrique s'effectuerait vers les années 2050 et seuls les poids lourds connaîtraient un mix énergétique constitué par de l'hydrogène (24,35 %), de l'électrique (41,3 %) et du GNV (34,35 %).

L'ensemble des études liées à la souveraineté énergétique française, aux coûts de production, à la réindustrialisation et, in fine, à la décarbonation plaident aujourd'hui pour une relance de l'industrie nucléaire.

La construction d'un réacteur prend de 10 à 15 ans. Il est donc urgent de prendre des décisions permettant la conduite d'une véritable politique industrielle à l'échelle de notre pays afin de maintenir et de développer les emplois dans l'industrie, et notamment dans l'automobile.

